

LA GRANDE GUERRE DES SOLDATS ET TRAVAILLEURS COLONIAUX MAGHRÉBINS

[Yvan Gastaut](#), [Naïma Yahi](#), [Pascal Blanchard](#)

Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales | « [Migrations Société](#) »

2014/6 N° 156 | pages 119 à 136

ISSN 0995-7367

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2014-6-page-119.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales.

© Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



LA GRANDE GUERRE DES SOLDATS ET TRAVAILLEURS COLONIAUX MAGHRÉBINS

Yvan GASTAUT *

Naima YAHY **

Pascal BLANCHARD ***

Parler d'immigration au cours de la Première Guerre mondiale, c'est également évoquer les circulations des "coloniaux". Si certains se déplacent vers la métropole pour y travailler, d'autres sont enrôlés dans l'armée, se destinant à combattre au front.

À la veille de la Grande Guerre, l'institution militaire française connaît des réformes d'envergure ayant pour conséquence de systématiser « l'appel aux colonies » pour l'effort de guerre, alors que l'Europe se prépare à sombrer dans la « grande boucherie ». Les troupes destinées à servir outre-mer, constituées d'Européens et de « combattants indigènes », déjà connues sous le nom de « troupes de Marine », prennent au ministère de la Guerre le nom de « troupes coloniales ». L'armée d'Afrique — qui constitue, depuis le 28 septembre 1873, le 19^e corps d'armée — participe activement à la consolidation de l'empire colonial.

En 1881, des populations originaires de Tunisie, devenue protectorat français, viennent grossir les garnisons de tirailleurs aux côtés des Algériens. Les premiers engagements militaires dans la Chaouïa marocaine en 1903-1907 exigent l'envoi de troupes, notamment de régiments de tirailleurs algériens, pour lutter contre les « Berabers » et les « Chleuhs ». Avec le protectorat marocain en 1912, de nombreux combattants "indigènes" intègrent des unités régulières. D'autres for-

* Historien, Laboratoire Unité de recherche Migrations et société (URMIS), Université de Nice Sophia-Antipolis et Université Paris VII Diderot.

** Historienne, membre associée au laboratoire Unité de recherche Migrations et société (URMIS), directrice générale de Pangée network.

*** Historien, chercheur au laboratoire Communication et Politique, CNRS, co-directeur du groupe de recherche ACHAC (colonisation, immigration, post-colonialisme).

Notre contribution est une version revue, corrigée et augmentée pour le présent dossier de "1914-1918 : l'appel aux colonies, l'appel aux travailleurs", chapitre 4 de l'ouvrage de BLANCHARD, Pascal ; YAHY, Naima ; GASTAUT, Yvan ; BANCEL, Nicolas (sous la direction de), avec le concours de LE NAOUR, Jean-Yves ; DEROO, Éric, *La France arabo-orientale : treize siècles de présences. Du Maghreb, de la Turquie, d'Égypte, du Moyen-Orient & du Proche-Orient*, Paris : Éd. La Découverte, 2013, pp. 105-135.

mations spécifiques à l'armée d'Afrique sont également créées, comme les compagnies méharistes sahariennes. En même temps, l'armée française poursuit son processus d'intégration des "élites" militaires maghrébines qui entrent dans les plus prestigieuses écoles militaires, tel Chérif Cadi, premier polytechnicien indigène.

Pour faire oublier la défaite de 1870, et toujours dans le cadre d'une propagande coloniale intensive, pas une exposition universelle et coloniale, pas une cérémonie officielle ne se tient sans un détachement de turcos¹ ou de spahis², et notamment à Paris en 1878, 1889, 1900, 1906, 1907 ; à Marseille en 1906 et 1908 ; à Lyon en 1894 et 1914, ainsi qu'à Tourcoing ou à Toulouse.

Lors du conseil des ministres du 27 juillet 1914, le ministre de la Guerre, Adolphe Messimy, et le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Abel Ferry, affirment la nécessité de prélever dans l'Empire et prioritairement au Maghreb « *des forces importantes, tant en raison de leurs effectifs que de leurs qualités exceptionnelles* ». En Algérie, en Tunisie et au Maroc, les "élites" répondent immédiatement aux attentes de la République. Le sultan Mohammed Ben Youssef, futur roi Mohammed V, souligne que le protectorat, doit « *à la France un concours sans réserve, ne lui marchander aucune de nos ressources et ne reculer devant aucun sacrifice* »³.

De toute évidence, les oppositions de l'avant-guerre semblent oubliées. Elles étaient pourtant virulentes, comme on peut le constater dans *La Dépêche algérienne* de novembre 1907, où des officiers et des colons doutaient du loyalisme des troupes maghrébines : « *Vous voulez apprendre à tous les bicots à manier le fusil !* ». La peur de l'Allemand lève les dernières inquiétudes. Le pragmatisme froid l'emporte. La grande migration vers la France s'annonce...

Arrivée en métropole des combattants et de l'islam

Avec le début des hostilités, de Marseille à Sète, de Bordeaux à La Rochelle ou au Havre⁴, vont débarquer 20 000 Algériens, 8 000

-
1. Tirailleurs algériens.
 2. Soldats des corps de cavalerie de l'armée d'Afrique créés par l'armée française.
 3. FRÉMEAUX, Jacques, "Les contingents impériaux au cœur de la guerre" *Histoire, Économie et Société*, vol. 23, n° 23-2, 2004, pp. 215-233.
 4. Cf. JAMES, Elisabeth, "Algériens, Marocains et Tunisiens de 1914 à 1920", in : BARZMAN, John ; SAUNIER, Éric (sous la direction de), *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVI^e-XXI^e siècles)*, Le Havre : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2005, 240 p.

Tunisiens et 3 500 Marocains. Au total, sur les 40 premiers bataillons de troupes nord-africaines, 32 arrivent en France entre août et septembre 1914 alors que, paradoxalement, l'on va rapatrier dans le même mouvement 5 000 travailleurs algériens. Les combattants algériens, tunisiens et marocains ainsi que les spahis sont envoyés sans grande préparation en première ligne⁵, aux côtés des troupes d'Afrique noire⁶ et des Européens d'Afrique du Nord.

En août 1914, dès les premiers combats, notamment lors de la bataille de Charleroi ou au cours de la bataille de l'Aisne, ces troupes composées de jeunes recrues inexpérimentées — à l'exception de celles qui avaient combattu au Maroc avant 1912 — vont s'effondrer. Cette situation est directement liée au déficit de l'encadrement⁷ et au manque de préparation devant les spécificités des combats continentaux. Il faut attendre le rétablissement sur la Marne, au début de septembre 1914 (lors des engagements de Tracy-le-Mont), pour qu'une ébauche d'organisation se dessine. Malgré cette réorganisation et le soutien des populations — comme à Paris, où la population acclame les tirailleurs de la 45^e division d'infanterie — la bataille de l'Ourcq et les combats sur l'Yser ou le front de l'Oise sont tout autant dévastateurs. Au cours de l'hiver 1914, et après l'hécatombe des premiers engagements, le front s'est stabilisé.

Dans chaque camp, les soldats s'enfoncent dans la terre afin d'échapper aux obus de tout calibre et bientôt aux gaz. Ces « combattants de la première heure » sont épuisés et meurtris dans leur chair par les intempéries. De nombreux refus de combattre sont alors comptabilisés, de même que les mutilations volontaires : ces désengagements sont immédiatement réprimés, notamment à la mi-décembre 1914 à la demande du général Foch qui ordonne alors que plusieurs tirailleurs tunisiens soient « fusillés pour l'exemple » par un peloton de zouaves⁸ dans le secteur belge de Verbranden-Molen. Devant les rapports alarmants, qui parlent de combattants perdus, transis et

5. Cf. FLEISCHER, Alain ; MÖNCH, Winfried ; DEVOS, Emmanuelle ; PASTRE, Béatrice de ; DEGAND, Hervé, *Couleurs de guerre : autochromes 1914-1918, Reims & la Marne*, Paris : Éditions du patrimoine – Monum, 2006, 116 p.

6. Cf. MICHEL, Marc, *Les Africains et la Grande Guerre : l'appel à l'Afrique, 1914-1918*, Paris : Éd. Karthala, 2003, 302 p.

7. Cf. RECHAM, Belkacem, "Les musulmans dans l'armée française (1900-1945)", in : ARKOUN, Mohamed (sous la direction de), *Histoire de l'Islam et des musulmans en France*, Paris : Éd. Albin Michel, 2006, pp. 742-761 ; RECHAM, Belkacem, *Les musulmans algériens dans l'armée française, 1919-1945*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1996, 327 p.

8. Infanterie légère de l'armée d'Afrique.

incapables de se battre, de nombreux bataillons sont retirés du front pour être ré-instruits à l'arrière.

À partir du printemps 1915, tout change⁹. Lorsque l'on voit arriver les troupes maghrébines dans un « *élan furieux des démons en djellaba* », comme l'écrira le futur maréchal Juin, c'est le signe que le temps de l'offensive ou de la contre-attaque est arrivé. L'imagerie s'empare de ces nouveaux héros modernes et la grande presse en fait les emblèmes de la victoire possible, à l'image de l'hebdomadaire *Le Miroir* qui présentait dès le 29 novembre 1914 ces « *brillants chasseurs d'Afrique sur la ligne de feu* » en page de couverture.

Les situations sont très diverses en fonction des territoires et des politiques de recrutement. Au Maroc, c'est l'Office du Maroc qui assure le suivi de cette mobilisation dans un premier temps puis, l'année suivante, c'est l'Office parisien du gouvernement chérifien qui siège à la galerie d'Orléans du Palais Royal qui prend le relais pour les Marocains présents en métropole¹⁰. Les Marocains de l'époque « *lui donnèrent eux-mêmes le nom de consulat du Maroc* », selon Joanny Ray¹¹, avant sa disparition au profit des bureaux des Affaires indigènes du ministère de l'Intérieur de Paris, du Havre, de Clermont-Ferrand, de Bourges, de Bordeaux, de Lyon et de Marseille. En tout état de cause, la mobilisation va aller croissant au Maroc¹², jusqu'à concerner de 40 000 à 45 000 combattants et sans doute tout autant de travailleurs.

En Tunisie, la situation s'organise à partir du décret du 10 août 1914 autorisant les populations à contracter un engagement pour toute la durée de la guerre à partir de l'âge de 17 ans. Au début du conflit, on compte quelques milliers de Tunisiens présents en métropole et, trois ans plus tard, ils seront près de 70 000 à s'être engagés pour la France¹³. En août 1914, sept nouvelles classes de réservistes tunisiens sont appelées sous les drapeaux pour renforcer la présence tunisienne

9. Cf. DEROO, Éric ; CHAMPEAUX, Antoine, *La Force noire : gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Paris : Éd. Tallandier, 2006, 223 p.

10. Cf. RIVET, Daniel, *Lyautéy et l'institution du protectorat français au Maroc : 1912-1925*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1996, 3 vol., 267 p., 297 p. et 357 p.

11. Cf. RAY, Joanny, *Les Marocains en France*, Paris : Librairie du Recueil Sirey, 1938, 406 p. ; DEVILLARS, Pierre, "L'immigration marocaine en France", *Les Cahiers Nord-Africains*, n° 37, février 1954, 62 p.

12. Cf. JUIN, Alphonse (maréchal), *La Brigade marocaine à la bataille de la Marne (30 août au 17 septembre 1914). Guide des champs de bataille de l'Ourcq*, Paris : Presses de la Cité, 1964, 168 p.

13. Cf. DEROO, Éric ; LE PAUTREMAT, Pascal, *Héros de Tunisie : spahis et tirailleurs d'Ahmed Bey 1^{er} à Lamine Bey (1837-1957)*, Tunis : CÉRÈS Éditions, 2005, 173 p.

en France. L'un d'entre eux, le tirailleur Mohamed Ben Abdallah Ben Rezig Ez Zoghiani, en traitement à l'hôpital n° 44 de Montpellier, écrit en juillet 1915 au califat de Testour que les « *soldats tunisiens ne font qu'un avec les Français dans les attaques qui sont irrésistibles* »¹⁴. Au final, sur 80 000 combattants, un peu moins de la moitié sont envoyés sur le front français et 8 000 dans le corps expéditionnaire d'Orient.

En Algérie, la situation est plus complexe, dans la mesure où la conscription a été instituée par décret depuis février 1912¹⁵ mais qu'un double système de recrutement perdure pour maintenir les flux de combattants¹⁶. Avec les décrets de septembre 1916, on bascule vers l'incorporation « *intégrale* » des conscrits de la classe 1917. Puis, l'année suivante, Georges Clemenceau, dans une dépêche datée du 16 décembre 1917, va décider d'intensifier le recrutement des troupes. Au final, le bilan est équilibré, puisque tout au long du conflit sont recrutés 85 500 appelés et tout juste 1 000 engagés « *volontaires* » de plus. Sur ce total, la classe 1918 n'ayant guère combattu sur le front, le nombre effectif de combattants mobilisés en Algérie est estimé entre 150 000 et 160 000 hommes¹⁷.

Dès le début de la guerre, la question de la religion est soulevée pour s'opposer à la propagande allemande et turque, et alors que le sultan ottoman prône explicitement la guerre sainte et le *djihad* face aux Alliés. En même temps, les émissions radiophoniques en arabe et des journaux comme *Le Jeune Turc* incitent les tirailleurs nord-africains à « *la révolte face au colonisateur* ». Sauf dans quelques régions de l'Algérie et de la Tunisie, les confréries religieuses des pays d'Afrique du Nord se sont tout de suite élevées contre cette idée¹⁸, de même que les cheikhs des trois grandes communautés musulmanes de Tunisie qui affirment le 8 novembre 1914 au Résident général : « *L'Allemagne est un pays barbare, nous resterons loyaux au Bey et à la France* »¹⁹.

14. ARNOULET, François, "Les Tunisiens et la Première Guerre mondiale (1914-1918)", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 38, 1984, pp. 47-61.

15. Cf. BOUCHÈNE, Abderrahmane ; PEYROULOU, Jean-Pierre ; TENGOUR, Ouanassa Siari ; THÉNAULT, Sylvie (sous la direction de), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Paris : Éd. La Découverte, 2012, 717 p.

16. Cf. SIMON, Jacques (sous la direction de), *Algériens et Français, mélange des histoires*, Paris : Éd. L'Harmattan, 2004, 157 p.

17. COMPÈRE-MOREL, Thomas, *Mémoires d'outre-mer : les colonies et la Première Guerre mondiale*, exposition du 3 juin au 20 octobre 1996, Péronne : Historial de la Grande Guerre, 1996, 111 p.

18. Cf. STORA, Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954*, Paris : Éd. La Découverte, 1991, 126 p.

19. DEROO, Éric ; LE PAUTREMAT, Pascal, *Héros de Tunisie : spahis et tirailleurs d'Ahmed Bey 1^{er} à Lamine Bey (1837-1957)*, op. cit.

L'enjeu religieux va traverser tout le conflit, et lorsqu'ils étaient faits prisonniers par les Allemands, les indigènes maghrébins « étaient séparés des autres militaires et envoyés dans un camp spécial à Wünsdorf » où on essayait de les enrôler dans l'armée turque²⁰.

Pour renforcer l'attachement des combattants musulmans, les autorités françaises se montrent vigilantes en matière de respect des pratiques religieuses. Et le peintre Étienne Dinet, converti à l'islam et qui s'inquiète de savoir si les morts musulmans sont inhumés selon les rites de leur religion, va conseiller les autorités militaires pour concevoir une stèle funéraire adaptée aux attentes des combattants²¹. Il sera écouté et, très vite, ce modèle-référence sera envoyé aux commandements au front ou dans les hôpitaux. Afin de suivre les combattants et de faire en sorte qu'ils restent « fidèles à la France », des imams sont envoyés au front dès le mois de juin 1915, et une mosquée est construite à Bachet près de Tarascon. Par la suite, les lieux de culte se multiplient, à l'image de la mosquée du jardin colonial de Nogent-sur-Mame où est installé un hôpital pour les blessés musulmans²².

Tout au long du conflit, cette préoccupation à l'égard des préceptes religieux est toujours présente et sur le rythme croissant de la propagande allemande. Les autorités françaises saisissent régulièrement aussi bien au front qu'au Maghreb des tracts, ouvrages et brochures de propagande souvent édités en Suisse, en Allemagne ou dans l'Empire ottoman, notamment pour soutenir le Comité d'indépendance de l'Algérie-Tunisie. Certains propagandistes sont même célèbres, comme Boukabouya, qui écrit sous le nom de lieutenant El Hadj Abdallah et qui diffuse plusieurs ouvrages et revues particulièrement visées par les saisies comme la *Revue du Maghreb* ou le *Bulletin de la Société pour le progrès de l'islam* de l'Office musulman international.

Les Français comprennent vite l'importance de disposer d'une contre-propagande efficace face à cette offensive propagandiste pan-islamiste. Ils mettent en place une presse capable de s'adresser aux Maghrébins en s'appuyant sur des Syriens comme l'écrivain libano-américain Amin al-Rihani et des Turcs présents en France. Ils vont tout d'abord lancer *L'Avenir (Al Mustakbal)*. Mais des animateurs de la

20. ARNOULET, François, "Les Tunisiens et la Première Guerre mondiale (1914-1918)", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 38, 1984, pp. 47-61.

21. Cf. POUILLON, François, *Les deux vies d'Étienne Dinet, peintre en islam*, Paris : Éd. Balland, 1997, 312 p.

22. Cf. LE PAUTREMAT, Pascal, *La politique musulmane de la France au XX^e siècle : de l'Hexagone aux terres d'islam. Espoirs, réussites, échecs*, Paris : Éd. Maisonneuve et Larose, 2003, 565 p.

revue, comme Rachid Matran, Choukri Ghanem ou Georges Samné, proches des partis syriens et pro-dhrétiens, ne sont pas en phase avec les préoccupations du lectorat maghrébin. Cet échec va conduire les autorités françaises à créer *Panorama*, une nouvelle revue grand format et très bien illustrée qui sera diffusée à plus de 50 000 exemplaires jusqu'en 1919.

En même temps, le quai d'Orsay et Si Kaddour Ben Ghabrit, haut fonctionnaire et futur fondateur de la Grande Mosquée de Paris, soutiennent la société des Habous destinée à aider les pèlerins musulmans originaires de l'empire colonial. Pour maintenir la pression sur le recrutement et convaincre l'opinion au Maghreb, les autorités françaises insistent d'ailleurs sur la prise en compte des contraintes liées à l'islam dans les mesures destinées aux combattants musulmans. Originaire de Sidi Bel Abbès, Si Kaddour Ben Ghabrit est le pivot de cette politique, à l'aune de son expérience de diplomate et d'attaché au protectorat au Maroc, en liaison avec Pierre de Margerie du quai d'Orsay. Au-delà des premières mesures, les autorités militaires éditent des manuels de recettes ou d'arabe et organisent régulièrement des fêtes pour distraire les combattants. C'est lors de ces fêtes que l'on voit des « danseuses » se donner en spectacle : mais en réalité, sorte de cache-misère, ce sont bien souvent des soldats déguisés en femmes...

On le voit, autour de ces combattants s'organise tout un système qui les réduit le plus souvent à des *musulmans*. En même temps, on cherche à préserver l'ordre colonial et à répondre aux inquiétudes des populations locales. Les coloniaux sont soumis à une entreprise de ségrégation qui vise à éviter toute "contamination" des mœurs françaises.

Sur le front et en images

Dès le printemps 1915, après une formation plus qualitative et une meilleure préparation, les troupes maghrébines sont envoyées en Champagne et sur l'Yser. Au combat, leur réputation est immédiate. Ils sont très vite considérés comme des « combattants hors norme » et les Marocains du 2^e Régiment mixte de zouaves et de tirailleurs sont surnommés par les Allemands « les hirondelles de la mort ».

Mais face aux rigueurs de l'hiver 1915, les bataillons des troupes coloniales perdent leur nouvel élan²³. Maladies pulmonaires, tubercu-

23. Cf. FRÉMEAUX, Jacques, "Les contingents impériaux au cœur de la guerre", art. cité.

lose, délabrement physique et gelures conduisent le commandement à relever les Subsahariens pour les installer dans d'immenses camps créés pour eux dans les régions de Bordeaux et de Fréjus, ainsi qu'une partie des Maghrébins qu'il convient de "protéger" des nouvelles conditions du front. À l'arrière, ils sont toujours sous surveillance. Un nouvel arrêté d'octobre 1915 régleme les horaires d'ouverture, selon l'origine, des établissements et débits de boissons. Ainsi, les indigènes n'y auront accès que le mardi et le jeudi ; le dimanche et les jours fériés, les Européens pourront consommer de 11 heures à 20 heures, alors que les indigènes ne pourront le faire que de 14 heures à 20 heures²⁴.

Sur de nombreux fronts, leur présence va être déterminante, comme à Verdun ou lors des derniers jours de février 1916, où les zouaves et tirailleurs de la 37^e Division d'infanterie essuient de lourdes pertes lors des contre-attaques. Ce sont eux qui bloquent les Allemands sur la rive droite de la Meuse. Ce sont encore eux que l'on remarque sur le Chemin des Dames²⁵, notamment le 1^{er} Régiment de tirailleurs algériens, les 1^{er} et 11^e régiments de zouaves ainsi que le Régiment d'infanterie coloniale du Maroc²⁶. En parallèle, s'impose dans la grande presse une autre image qui leur nuit, précise Marion Perceval, les « *zou-zou [sumom infantilisant, diminutif de "zouave"] qui jouent, boivent et draguent les quelques femmes qui s'aventurent dans le camp* »²⁷. De toute évidence, au contact de ces troupes, l'image des Maghrébins chez les métropolitains change en profondeur : « *Ce n'étaient plus des palais semblables à celui de Mustapha et des Mille et une nuits, ce n'était plus un émir, ni même le maréchal des logis MarZouk en uniforme de parade que l'on voyait, mais une masse d'hommes pauvres, déracinés, étrangers au climat, aux rues, à la langue, aux coutumes* »²⁸.

Face à la demande croissante de combattants, au Maghreb l'opinion réagit. Dans le Constantinois, par exemple, les révoltes contre la

24. Cf. ANDURAIN, Julie d', "La Méditerranée orientale durant la Grande Guerre, nouvel enjeu entre la France et la Grande-Bretagne", *Cahiers de la Méditerranée*, n° 81, 2010, pp. 25-44.

25. Le Chemin des Dames, ainsi baptisé au xviii^e siècle, est une route située entre Laon et Soissons (Aisne) qui a été le théâtre de violents combats durant la Première Guerre mondiale, en août-septembre 1914 (première bataille de l'Aisne), en avril-juin 1917 (offensive Nivelle) et en mai-août 1918 (troisième bataille de l'Aisne).

26. Cf. BEKRAOUI, Mohamed, "Les soldats marocains dans la bataille de Verdun", *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, n° 182, 1996, pp. 39-44.

27. Cf. PERCEVAL, Marion, "Pour une iconographie des soldats maghrébins pendant la Première Guerre mondiale", *Migrance*, n° 38, second semestre 2011, dossier *Les soldats maghrébins dans l'armée française (XIX^e-XX^e siècle)*, pp. 53-58.

28. VIDELIER, Philippe, *L'Algérie à Lyon : une mémoire centenaire*, suivi de DAENINCKX, Didier, *Les chiens et les lions : nouvelle inédite*, Lyon : Bibliothèque municipale de Lyon, 2003, 101 p.

mobilisation s'intensifient à partir de 1916, lorsque les autorités décident d'incorporer la classe 1917. Sur les places publiques et les marchés²⁹, on annonce la venue prochaine des Turcs accompagnés d'un *Mahdi* ou sauveur de l'islam, en faisant référence à la grande révolte de 1871, pour convaincre les populations de refuser l'incorporation. De nombreux sabotages ont lieu, mais aussi des assassinats d'Européens et de notables pro-Français. La révolte connaît son acmé au dernier trimestre de 1916 avec l'insurrection des Chaouïas de l'Aurès³⁰. Les autorités mettent du temps à réagir, mais décident d'envoyer plusieurs milliers d'hommes et deux régiments d'infanterie venus de France, plus de l'artillerie et de l'aviation.

Pour réagir au défaitisme, au moment de l'offensive Nivelle du Chemin des Dames en avril 1917, les officiers français soulignent l'engagement des Maghrébins, leur volontarisme, et affirment qu'ils ont un « *esprit plus offensif que les autres troupes avec lesquelles ils combattent* ». La confiance à leur égard est réelle, et c'est le plus souvent à eux que fera appel l'état-major pour surveiller les régiments métropolitains peu sûrs ou bien pour anticiper les mutineries. Mais c'est par les images que la propagande officielle va bâtir une mythologie autour de ces combattants. On retrouve ces soldats maghrébins sous des formes multiples dans les fonds d'images de la Section photographique de l'armée (SPA). Deux grandes campagnes de photographies vont être organisées, dans l'Oise en 1916 et dans l'Aisne en 1917. Toutes les étapes de la « *mobilisation* » sont mises en images, de l'enrôlement des conscrits (comme en Tunisie avec le tirage au sort en 1916) jusqu'aux champs de bataille (*Un coin d'Algérie dans la vallée de l'Oise en 1916*)³¹. Les revues *Sur le vif* ou *Le Miroir* vont promouvoir ces photographies et les croquis sur ces combattants, consacrant des numéros réguliers aux troupes maghrébines.

Lorsque les armes se taisent dans une Europe dévastée au terme de quatre années de guerre, auxquelles s'ajoute la redoutable épidémie de grippe espagnole de 1918, le bilan est lourd. Sur un total de 1 400 000 morts et 4 millions de blessés français, l'empire

29. Cf. MEYNIER, Gilbert, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Genève : Librairie Droz, 1981, 793 p.

30. Cf. MEYNIER, Gilbert, "Les Algériens et la guerre de 1914-1918", in : BOUCHÈNE, Abderrahmane ; PEYROULOU, Jean-Pierre ; TENGOUR, Ouanassa Siari ; THÉNAULT, Sylvie (sous la direction de), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Paris : Éd. La Découverte, 2012, pp. 229-234.

31. Cf. PERCEVAL, Marion, "Pour une iconographie des soldats maghrébins pendant la Première Guerre mondiale", art. cité.

colonial a payé un lourd tribut. Les troupes marocaines sont, en proportion, les plus touchées, avec 22 % de pertes dans les effectifs engagés (contre 13 % pour les Tunisiens).

Malgré une fraternité d'armes indéniable, les inégalités persistent et se généralisent à la fin du conflit. À fonction et grade équivalents, un tirailleur perçoit encore la moitié de la solde d'un métropolitain, et les rares indigènes parvenus au grade d'officier ne voient leur carrière progresser qu'avec une extrême lenteur. Comme l'écrit Elkbir Atouf, si cette « période de 1914-1918 représente incontestablement le début du va-et-vient qui a largement marqué l'histoire des mouvements migratoires entre la métropole française et ses colonies nord-africaines »³², la République n'a pas posé les bases d'une égalité entre métropolitains et indigènes. C'est d'ailleurs au cours de ces années qu'un vocabulaire méprisant pénètre le langage populaire en France, à l'image des termes "bicot", "naze", "bougnoule", "sidi" ou "arbi" pour les Arabes, "modiste" pour les zouaves (à cause de leur uniforme), mais aussi plus imagés comme "baraka", "cafard", "gourbi" ou "barda", ces termes se fixant définitivement dans le langage courant.

En même temps, on voit émerger une nouvelle génération politique parmi ces travailleurs ou militaires, dont l'émir Khaled, petit-fils d'Abd el-Kader, est le plus parfait exemple. En novembre 1914, il est nommé commandant du Groupe des armées du Nord. Le général Foch souhaite l'utiliser pour remotiver les divisions nord-africaines dans de véritables tournées qui dureront plusieurs mois. Il deviendra, au lendemain de la guerre, un responsable politique majeur³³ et réclamera une représentation parlementaire pour les Algériens en soutenant le mouvement de réforme des jeunes Algériens : « Nous avons mérité cet honneur et la mère patrie considérera sans doute qu'elle se doit à elle-même de nous l'accorder ». Face à son activisme croissant après-guerre et à ses demandes égalitaires, les autorités françaises vont le contraindre à l'exil en Égypte.

Après quatre ans de conflits et de sacrifices³⁴, la popularité de ces combattants est duale : d'une part, ils font peur et sont regardés avec crainte ; d'autre part, des centaines de cartes postales, photogra-

32. ATOUF, Elkbir, *Les Marocains en France de 1910 à 1965 : l'histoire d'une immigration programmée*, thèse de doctorat en histoire, Université de Perpignan, 2002, 579 p.

33. Cf. RECHAM, Belkacem, *Les Musulmans algériens dans l'armée française, 1919-1945*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1996, 327 p.

34. Cf. DEROO, Éric ; LE PAUTREMAT, Pascal, *Héros de Tunisie : spahis et tirailleurs d'Ahmed Bey 1^{er} à Lamine Bey (1837-1957)*, *op. cit.*

priques ou illustrées, de vignettes publicitaires, d'affiches, de unes et de reportages dans la presse, d'objets manufacturés et de romans popularisent ces valeureux soldats. Le combattant sert à convaincre la nation de ses ressources pour vaincre et surtout à stigmatiser les Allemands : des barbares, encore plus sauvages que ceux qu'on leur oppose. En combattant dans notre camp (et non comme les Turcs avec les Allemands), celui du bon droit, contre les « *Boches inhumains* », les tirailleurs, spahis, zouaves et goumiers³⁵ acquièrent un autre statut.

Blessés et travailleurs

Dans toute la France, travailleurs, agriculteurs, blessés, convalescents ou jeunes recrues en formation vont, loin du front, marquer de leur présence ces années de conflit. À Lyon³⁶ et dans sa périphérie, plus de 70 unités hospitalières sont mises en place, et de nombreux soldats gazés y seront accueillis. De nombreux carrés musulmans sont alors autorisés, comme à La Mulatière, ville située à proximité de Lyon, où plus de 200 personnes seront enterrées. Les tirailleurs blessés sont emmenés dans des hôpitaux où ils reçoivent des soins prodigués par les dames de la Croix-Rouge qui sont souvent épaulées par des officiers interprètes. Durant leur convalescence, certains recevront des cours d'agriculture et des cours de français, comme dans les centres sanitaires de Moisselles, de Carrière-sur-Bois et de Nogent-sur-Marne³⁷. Néanmoins, par peur des désertions, les permissions de convalescence après un séjour à l'hôpital ne peuvent être accordées qu'à la condition expresse d'être hébergé par une œuvre, comme la Société du foyer musulman par exemple, où la discipline ressemble à celle de la caserne.

Marseille devient un lieu de passage obligé pour les combattants et les blessés qui arrivent ou repartent de France. Dans ce contexte, le 23 décembre 1916, le procureur de la République écrit au commissaire central : « *La sécurité publique dans la ville de Marseille, que*

35. Infanterie légère marocaine de l'armée d'Afrique.

36. Cf. BANCEL, Nicolas ; BENCHARIF, Léla ; BLANCHARD, Pascal (sous la direction de), *Lyon, capitale des outre-mers : immigration des Suds & culture coloniale en Rhône-Alpes & Auvergne*, Paris : Éd. La Découverte, 2007, 239 p. ; VIDELIER, Philippe, *L'Algérie à Lyon : une mémoire centenaire, op. cit.* ; VIDELIER, Philippe, *Destin collectif et itinéraires individuels de deux immigrations : Italiens et Algériens dans la région lyonnaise de la Grande Guerre aux années cinquante*, Lyon : Mission Recherche Expérimentation (MIRE), 1988, 286 p.

37. Cf. LEVÉQUE, Isabelle ; PINON, Dominique ; GRIFFON, Michel, *Le jardin d'agronomie tropicale : de l'agriculture coloniale au développement durable*, Arles : Éd. Actes Sud ; Montpellier : CIRAD, 2005, 179 p.

la réforme de la police en 1908 avait peu à peu rétablie, se trouve de nouveau compromise par l'afflux d'une population turbulente venant d'Algérie, de Tunisie ou du Maroc et qui semble s'être fixée aux alentours des grandes usines, dans les faubourgs, même au centre de la ville ». La situation est telle que les autorités locales et la Chambre de commerce vont imaginer un projet en 1916-1917, la construction d'un "village kabyle" au cœur de la cité pour contrôler plus efficacement cette population, mais aussi les travailleurs auxquels on fait de plus en plus appel pour compenser le départ des hommes pour le front.

Le point de départ de cette idée repose sur un double constat : la France a besoin de cette main-d'œuvre, mais ces travailleurs ne doivent pas entrer en contact avec les métropolitains. Le projet de village se structure autour d'une place centrale dévolue aux bâtiments symbolisant les fonctions de l'édilité (*djemaa*), du commerce (bazar, boulanger, boucher, café, restaurant halal) et du religieux (mosquée et logement du muezzin), sans oublier le hammam et ses réservoirs. Les concepteurs font d'ailleurs appel aux "conseils" d'Étienne Dinet (converti depuis peu à l'islam) qui fournit en janvier 1917 « quelques indications pour la construction d'une mosquée aussi simple et bon marché que possible ». Cet incroyable projet va être arrêté devant ses coûts prohibitifs, mais la volonté de l'administration de « mettre à part » les coloniaux et les Maghrébins s'installe et deviendra le pivot de la politique d'accueil de ces populations dans les cinq décennies suivantes.

De fait, la main-d'œuvre coloniale est immédiatement « gérée » comme « spécifique », et on va revenir sur les « libéralités » de l'avant-guerre : si en juin 1913 le mouvement migratoire avait bénéficié de la suppression du permis de voyage obligatoire pour les « indigènes », ce qu'avait confirmé la loi du 15 juillet 1914 au nom du loyalisme « de nos sujets algériens », toutes ces mesures sont supprimées. Très tôt, plusieurs organismes coordonnent les flux de travailleurs, de manière très compartimentée : le Service de la main-d'œuvre étrangère (SMOE), le Service d'organisation des travailleurs coloniaux (SOTC) créé en 1916 et qui dépend du ministère de la Guerre, et enfin, l'Office national de la main-d'œuvre agricole, le futur SMOA³⁸. Globalement, 75 % des personnes recrutées au Maghreb vont passer par le STOC³⁹. Ces tra-

38. Cf. HAMED-TOUATI, M'Barka, *Immigration maghrébine et activités politiques en France de la Première Guerre à la veille du Front populaire*, thèse en sciences humaines et sociales, Université de Tunis I, 1994, 333 p.

39. Cf. GENTY, Jean-René, *Des Algériens dans la région du Nord : de la catastrophe de Courrières à l'indépendance*, Paris : Éd. L'Harmattan, 2005, 207 p. ; GENTY, Jean-René, *L'immigration algérienne dans le Nord-Pas-de-Calais, 1909-1962*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1999, 309 p.

vailleurs, du moins ceux qui sont dans le système officiel, vont bénéficier de primes d'embauche, du renouvellement de leur contrat, de la franchise postale pour envoyer leurs lettres, et pour ceux qui tombent malades, les autorités prévoient qu'ils seront pris en charge au même titre qu'un combattant.

Très vite, les conditions contractuelles et financières ne répondent plus aux attentes des populations locales, et de nombreuses rébellions contre les « *recrutements sous protection militaire* » se succèdent dans la région de Tizi-Ouzou, dans les Aurès, le Constantinois ou autour de Mascara (insurrection des Béni Chougrane). Dans de nombreuses régions, la réquisition remplace le volontariat comme à Alger, où les autorités jouent sur le montant de la prime d'engagement. On découvre que ces travailleurs, plus ou moins libres dans leur engagement, sont très jeunes, que 20 % ont moins de 15 ans et quelques-uns à peine 13 ans, et qu'ils sont souvent malades et vivent dans des conditions sanitaires dramatiques.

Le flux de travailleurs est tel que, à Lyon, on parle désormais de « *trains de Kabyles* » remontant de Marseille pour se rendre dans le Nord ou en Île-de-France⁴⁰. En région parisienne, on retrouve des travailleurs dans la capitale (du 17^e au 20^e arrondissement, mais aussi du 12^e au 15^e arrondissement et dans le 5^e) et en proche banlieue : Asnières, Levallois, Charenton, Pantin, Saint-Denis, Aubervilliers, Montreuil ou Courbevoie⁴¹. À Marseille, leur présence est visible autour de la porte d'Aix, rue des Chapeliers et dans les quartiers les plus pauvres⁴². Partout, des bars, restaurants, hôtels, foyers et établissements pour "coloniaux" ouvrent. Désignés sous le nom de Diar el-Askri ou de cafés maures, ces lieux interdits aux civils et aux métropolitains, avec bien souvent un lieu de prière (avec ou non des imans) lorsqu'ils sont situés en province, deviennent des institutions pivots pour commémorer les fêtes religieuses, assurer le respect des règles alimentaires et des cérémonies funéraires, mais aussi pour permettre aux combattants et aux travailleurs de garder un lien avec le pays.

40. Cf. MASSARD-GUILBAUD, Geneviève, *Des Algériens à Lyon : de la Grande Guerre au Front populaire*, Paris : CIEMI – Éd. L'Harmattan, 1995, 544 p.

41. Cf. BLANCHARD, Pascal ; DEROO, Éric ; EL YAZAMI, Driss ; FOURNIÉ, Pierre ; MANCERON, Gilles, *Le Paris arabe : deux siècles de présence des Orientaux et des Maghrébins*, Paris : Éd. La Découverte, 2003, 247 p.

42. Cf. BLANCHARD, Pascal ; BOETSCH, Gilles (sous la direction de), *Marseille, Porte Sud : un siècle d'histoire coloniale et d'immigration*, Paris : Éd. La Découverte ; Marseille : Éd. Jeanne Laffitte, 2005, 239 p.

De toute évidence, et cela dans toutes les régions françaises sans exception, cette présence "coloniale" va marquer les paysages et les mentalités, y compris dans des territoires loin du front. Près des trois quarts des travailleurs sont installés dans les régions industrielles, c'est-à-dire à Paris et dans sa banlieue, dans le Nord, dans l'Est et dans les départements du Rhône, de la Loire et des Bouches-du-Rhône⁴³. Dans le Gard ils représentent 10 % des ouvriers des entreprises dédiées à l'effort de guerre, à Marseille et dans sa périphérie ils sont omniprésents, et dans les Basses-Alpes ils représentent un quart du personnel des usines de guerre. En Côte-d'Or, c'est à partir de 1916 que quelques entreprises métallurgiques font appel à des travailleurs algériens comme les Grandes Tuileries bourguignonnes de Chagny qui recrutent aussi des Tunisiens. En Auvergne, en Aquitaine, en Bretagne ou en Bourgogne, par exemple dans les Forges de Gueugnon, ils sont présents dans les industries locales. Sur certains sites, précise Gilbert Meynier, lors de la visite médicale on constate que plus des trois quarts des travailleurs sont malades⁴⁴.

Certaines entreprises construisent des "campements" pour cette nouvelle main-d'œuvre, comme les Compagnies minières à Montrambert, Saint-Gobain, les usines du Rhône ou Berliet à Vénissieux. D'autres laissent les ouvriers algériens s'installer dans les taudis de centre-ville, comme Michelin à Clermont-Ferrand ou les ateliers d'obus à Vénissieux qui emploient plus de 1 000 travailleurs maghrébins en 1918. Dans cette ville, la majorité s'installe autour de la place du Mazet que les Vénissiens surnomment "La Médina". Les conditions de vie sont telles que le taux de décès parmi les travailleurs coloniaux, et notamment parmi les Maghrébins, est très élevé. En 1917, point d'orgue de l'effort de guerre⁴⁵, on dénombre quelque 69 000 Algériens, 45 000 Marocains et 18 000 Tunisiens.

Pour maintenir les taux de recrutement, une propagande active est orchestrée en 1917 par les autorités françaises. Les mauvaises récoltes annuelles sont à l'origine de l'augmentation du nombre de candidats marocains au recrutement organisé et dirigé depuis Casablanca. Dans ce contexte, l'année 1917 bat le record du recrutement,

43. Cf. DESPOIS, Jean, "L'émigration des travailleurs algériens en France", *Annales de Géographie*, vol. 61, n° 323, 1952, pp. 77-79.

44. Cf. MEYNIER, Gilbert, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XX^e siècle*, Genève : Librairie Droz, 1981, 793 p.

45. Cf. COMPÈRE-MOREL, Thomas, *Mémoires d'outre-mer : les colonies et la Première Guerre mondiale*, op. cit.

mais l'impact de la « pacification »⁴⁶, les mauvaises nouvelles qui circulent concernant les soldats marocains mobilisés produisent un effet politique et social loin d'être négligeable. Au final, les recruteurs atteignent leur objectif avec le soutien du gouvernement général en Algérie et l'action de Lyautey au Maroc.

Cette présence induit un flux migratoire sans précédent vers la métropole, mais va aussi bouleverser les équilibres internes du monde ouvrier. C'est la première fois que l'immigration maghrébine découvre en nombre le salariat régulier, des mondes urbanisés, des femmes occidentales, dans un mode de vie militarisé à outrance, ce qui va provoquer une rupture brutale et irréversible avec l'espace traditionnel⁴⁷. S'ils entrent dans le monde du travail en métropole, c'est donc à la marge du monde ouvrier français et, dès 1918, ils en repartent (majoritairement) sans véritablement avoir fait corps avec le monde du travail... alors qu'ils auront été plus de 330 000 en France au cours de ces cinq années (30 % d'Algériens et 25 % de Marocains et de Tunisiens). Durant tout ce temps, l'hostilité à leur égard est allée croissant au fur et à mesure que le conflit avançait.

Une hostilité grandissante à la fin du conflit

Comme partout en France et comme dans la majorité des journaux, au mépris de la censure, *Le Progrès*, qui s'alarme régulièrement de la présence maghrébine, dénonce le 21 juin 1916 le fait qu'il n'y a pas « un jour que quelques-uns de ces indigènes ne se signalent par quelque extravagance ou par quelques coups de couteau ». Cette hostilité croissante atteint son apogée en 1917 et s'accompagne de rixes « entre populations coloniales ». Si la plupart des conflits sont individuels, il se produit aussi parfois de véritables émeutes, des mutineries et des mouvements de grève⁴⁸.

Au final, le rejet se fixe sur les travailleurs plus que sur les combattants. Les plus visés par les critiques et par les conflits entre des secteurs du prolétariat seront les travailleurs marocains. En 1916, le secrétaire général de la CGT, Léon Jouhaux, s'inquiète de voir arriver

46. RIVET, Daniel, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc : 1912-1925*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1996, 3 vol., 267 p., 297 p. et 357 p.

47. Cf. FRÉMEAUX, Jacques, *Les colonies dans la Grande Guerre : combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, Paris : 14-18 Éditions, 2006, 393 p.

48. Cf. STOVALL, Tyler, "The color line behind the lines : racial violence in France during the Great War", *American Historical Review*, n° 3-103, June 1998, pp. 737-769.

des recrutés coloniaux dans les usines d'armement, se souvenant à cette occasion des grèves marseillaises de 1910 et de l'action des dockers kabyles, comme le précise un rapport du général Pilot : « *D'un tempérament violent et impulsif, le Nord-Africain a besoin d'être tenu par une main ferme. Il s'incline volontiers devant la force, mais il reste insensible à la manière douce qu'il qualifie facilement de faiblesse* ».

Peu à peu, une séparation de type colonial va se diffuser en métropole, accentuée par la "question sexuelle". En interdisant aux femmes d'accompagner leur époux et en refusant le recours à une main-d'œuvre coloniale féminine (à l'exception de quelques antillaises), les autorités françaises ont favorisé les rapprochements entre ouvriers coloniaux et ouvrières françaises dans les arsenaux et usines travaillant pour l'effort de guerre. Les médecins s'opposent à ces unions car les « *hommes qui composent les troupes de couleur (Algériens, Marocains, Sénégalais, etc.) sont tous syphilités* », affirme doctement le spécialiste Julien Raspail (1915). Même les féministes s'en mêlent, telle Louise Bodin (1917) au sujet de l'usine Citroën dans *La Voix des femmes* : « *On a infligé à ces ouvrières la promiscuité d'une population masculine étrange, que nous connaissons sous le nom de Sidis... J'ai entendu beaucoup d'ouvrières s'en plaindre et s'en révolter* ».

Ces mouvements d'opinion se succèdent et sont vite relayés par la presse. En mars 1917, *Le Figaro* dénonce les travailleurs kabyles qui sur « *la voirie ne travaillent jamais* » et *L'Œuvre* publie, sous la plume de Georges de la Fouchardière, l'article *Sous l'œil des Berbères* : « *Je ne sais pas qui a eu l'idée de les faire venir à Paris, probablement quelqu'un qui, n'ayant jamais mis le pied aux colonies, se faisait une idée flatteuse de ces montagnards envisagés comme travailleurs* ». En mai 1917, un travailleur kabyle est agressé à Paris, et les exactions n'auront pas de cesse jusqu'au mois de juillet dans la capitale, avant de rebondir en province, comme au Havre où, le 17 juin, une véritable émeute se produit à l'encontre des dockers marocains faisant 15 morts. À Dijon, on assiste à une véritable *chasse aux Arabes* dans les rues de la ville. Au cours de l'été, c'est Brest qui est touchée où, le 4 août 1917, les baraquements-bidonvilles des Arabes et des Kabyles sont attaqués par des dizaines d'ouvriers faisant cinq morts. Bien entendu, la quasi-totalité de ces affaires ont été étouffées et jamais jugées par les autorités et la justice.

À la fin de quatre années de conflit, le bilan est lourd pour les « *poilus des colonies* » dont les pertes sont comparables à celles des métropolitains, mais dont le sacrifice a été décuplé par un long éloigne-

ment de leur pays, un accueil difficile pour beaucoup en France et une hostilité croissante à leur égard⁴⁹. Sur les 175 000 à 180 000 Algériens mobilisés (les recrutés de 1918 n'ont pas connu le feu ou très marginalement⁵⁰), les 75 000 Européens d'Algérie ainsi que les 20 000 des deux protectorats (auxquels s'ajoutent 1 000 Européens d'Égypte) que l'on retrouve dans des bataillons mixtes, les 40 000 à 45 000 Marocains et les 85 000 Tunisiens recrutés, on compte 80 000 à 85 000 combattants tués et disparus⁵¹.

En outre, à l'heure de la victoire commune, beaucoup demandent l'égalité des droits à l'aune du sacrifice de ces combattants qui ont brillé à Verdun, sur la Somme, à la Malmaison ou au Chemin des Dames. Plusieurs personnalités vont demander d'ailleurs la naturalisation des combattants originaires des colonies et des protectorats ainsi que celle de leurs familles, et notamment dès 1915 au sein de la Commission aux affaires musulmanes. Charles Gide, par exemple, président de l'Alliance franco-indigène⁵², est le principal promoteur de cette revendication, expliquant que l'Empereur de Russie avait accordé des droits de citoyenneté aux Polonais et aux juifs mobilisés.

Ce moment charnière est, au-delà de la mémoire combattante, un tournant majeur dans l'histoire de l'immigration maghrébine en France, tant au niveau quantitatif qu'au travers de la rencontre de deux univers hors du cadre colonial. Pour les Arméniens, la participation au conflit représente un moment de fierté et de courte reconnaissance avec l'éphémère République d'Arménie (mai 1918-décembre 1920). Pour les Turcs, cette histoire s'inscrit dans un conflit frontal avec la France, et elle se traduit par la présence de prisonniers dans le sud de la France et notamment en Corse, dans le Gard, l'Aveyron, l'Hérault, le Tarn et l'Aude. Pour ainsi dire, l'histoire de l'immigration moderne commence en ces temps de guerre, comme le constate dès 1931 Norbert Gomar : « Il a fallu une circonstance extraordinaire, la guerre de 1914-1918, pour apprendre aux Algériens, en plus grand nombre, le chemin de la France et pour marquer le début de ce qui pourra être appelé un

49. Cf. FRÉMEAUX, Jacques, "L'armée oubliée : les troupes d'Afrique du Nord et la libération de la France", *Armées d'aujourd'hui*, n° 190, mai 1994, pp. 168-173.

50. Cf. SIMON, Jacques (sous la direction de), *L'immigration algérienne en France : des origines à l'indépendance*, Paris : Éd. Paris-Méditerranée, 2000, 411 p.

51. Cf. AUDOIN-ROUZEAU, Stéphane ; BECKER, Jean-Jacques (sous la direction de), *Encyclopédie de la Grande Guerre, 1914-1918 : histoire et culture*, Paris : Éd. Bayard, 2004, 1 342 p.

52. Cf. LE PAUTREMAT, Pascal, *La politique musulmane de la France au XX^e siècle : de l'Hexagone aux terres d'Islam. Espoirs, réussites, échecs*, op. cit.

véritable courant d'immigration »⁵³. Pour Benjamin Stora et Émile Temime, cette période correspond pour le Maghreb à une véritable « migration de masse »⁵⁴, confirmant aussi que « c'est à l'armée que les Algériens deviennent des Français musulmans » structurant une fracture définitive entre deux citoyennetés, même si l'ordre militaire, constate Jacques Simon, « fut en définitive plus égalitaire que l'ordre colonial »⁵⁵.

L'expérience va prendre fin au moment de la victoire, après laquelle en quelques mois une majorité de travailleurs sont rapatriés aux côtés des combattants. Pour le Maghreb, il s'agit de récupérer cette main-d'œuvre au plus vite, et pour les autorités françaises il faut mettre fin à une expérience qui a "trop duré" et faire place aux combattants revenant du front. Ce rapatriement de masse — au total, ce sont entre 500 000 à 600 000 hommes qui sont venus en France dont une majorité d'Algériens — va se faire dans des conditions anarchiques, avec beaucoup de travailleurs qui échappent aux autorités et veulent rester en France. Il faudra progressivement interdire les prolongements de contrats et, à partir de 1919, comme le recommande Georges Clemenceau, tous les travailleurs présents au dépôt de Marseille seront obligatoirement rapatriés en Afrique du Nord.

Une page se tourne, la guerre s'éloigne, les droits attendus et l'égalité annoncée s'effacent derrière les enjeux du Congrès de Versailles de 1919, mais la minorité de travailleurs et de combattants qui reste en métropole constitue les fondations de l'immigration qui se développe dans la période suivante de l'entre-deux-guerres.



53. GOMAR, Norbert, *L'émigration algérienne en France*, thèse de droit, Reims : Les Presses modernes, 1931, 151 p.

54. STORA, Benjamin ; TEMIME, Émile, "L'immigration algérienne", in : GERVEREAU, Laurent ; MILZA, Pierre ; TEMIME, Émile (sous la direction de), *Toute la France : histoire de l'immigration en France au XX^e siècle*, Paris : Éd. Somogy, 1998, pp. 124-133.

55. SIMON, Jacques (sous la direction de), *L'immigration algérienne en France : des origines à l'indépendance*, Paris : Éd. Paris-Méditerranée, 2000, 411 p.